



DES SEMAILLES À LA RÉCOLTE

CHAPITRE II — CULTIVER

L'ENTRETIEN: **ALIHOU NDIAYE, MILITANT DE L'AGROÉCOLOGIE**



Alihou Ndiaye fait partie des pionniers militants de l'agroécologie au Sénégal. Il est coordinateur de l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes

Quels sont les enjeux principaux de l'agroécologie en Afrique ?

Le défi actuel est de comprendre que l'agroécologie est portée par tout le monde. Même Mc Donald's prône le

cultiver et manger sain ! Mais le système marchand inéquitable, basé sur la finance et l'hyperconcentration des biens, est la véritable malédiction contre laquelle il faut s'allier.

La défense des principes vrais de l'agroécologie est importante. Il ne s'agit pas de suivre une mode, mais de redresser le déséquilibre monstrueux causé par ce système marchand qui a amené à tant d'injustices, et de rétablir l'autonomie. La production d'aliments de qualité pour tous doit se faire partout et par tous, y compris par les plus démunis.

“ La production d'aliments sains doit se faire partout et par tous ”

(ASPSP), qui regroupe une trentaine d'organisations membres réparties sur l'ensemble du territoire sénégalais. Créée en 2003, ASPSP est l'organisateur principal de la Foire ouest-africaine de semences paysannes, qui a lieu chaque deux ans depuis 2007.

La commercialisation de produits agroécologiques fait face à de nombreux obstacles, qu'en est-il au Sénégal ?

ASPSP est membre de la Fédération nationale pour l'agriculture biologique, qui a commencé à entreprendre tout un travail de visibilité des produits bio et agroécologiques. Nous devons nous assurer que la dimension sociale et éthique soit prise en compte car l'agriculture bio ne se

résume pas à un marché de niche. En effet, faut-il être riche pour manger sainement ? Le débat est très serré car nombreux sont ceux qui militent pour que les produits bio et agroécologiques se vendent plus chers sur le marché.

J'ai été le coordonnateur de la première expérience de marché bio à Dakar dans les



années 1990, avec des partenaires comme Enda Pronat et Pan African Network. Nous avons donné une bonne visibilité dans la presse à ces produits, organisé des conférences, interpellé les associations de consommateurs. Nous refusons la labellisation internationale bio, qui allait nous obliger à nous tourner exclusivement vers l'exportation au vu des coûts élevés de la certification, et nous mener droit dans le mur. Nous avons travaillé pendant sept ans à l'établissement d'une liste de producteurs, de transformateurs et transporteurs connus pour garantir la traçabilité. C'est la destruction du site du marché qui a stoppé l'expérience. Nous cherchons à la reprendre, mais le vif débat sur les prix bloque le processus. L'enjeu est maintenant de mieux connaître les coûts de production pour fixer les prix.

La dépendance des organisations faitières envers des bailleurs de fonds est un problème récurrent. Quel est le rôle des ONG du Nord dans le soutien à l'agroécologie ? Malgré sa reconnaissance nationale et internationale, ASPSP a su garder une structure légère et fonctionne en réalité comme un réseau d'échange de semences et de savoirs entre paysan-ne-s. Les organisations paysannes (OP) regroupent des militants, alors que dans les ONG, ce sont plutôt des administrateurs qui imposent leur calendrier. Les ONG du Nord et du Sud doivent améliorer leur prise en compte des préoccupations des OP. Il serait aussi souhaitable qu'elles comprennent mieux les enjeux liés aux semences paysannes et qu'elles se positionnent, car elles ont tendance à vouloir ménager la chèvre et le chou : un peu de semences améliorées, un peu de semences paysannes...

INTRODUCTION : L'AGRICULTURE FAMILIALE PAYSANNE NOURRIT LA PLANÈTE

L'agriculture familiale fournit la plus grande part de la nourriture dans le monde : entre 60%¹ et 80%² selon les estimations. En 2014, la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dénombrait 500 millions d'unités de production familiales sur la planète, dont près des trois quarts étaient constituées de domaines de moins d'un hectare!

La capacité de production et de maintien des équilibres écologiques de la petite paysannerie est désormais officiellement reconnue. Et pourtant, cruel paradoxe, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et leurs familles sont aussi les populations les plus touchées par la faim.

Les politiques de libre-échange, la dévalorisation des cultures vivrières et l'accaparement des terres minent la souveraineté alimentaire des populations rurales. Les paysan-ne-s n'ont pas de sécurité sociale en cas de mauvaise récolte, de maladie ou de vieillesse et souffrent d'un manque de reconnaissance de leur rôle dans la société. En Afrique, être paysan est souvent considéré comme une condition par défaut plutôt que comme une véritable profession. Les fermes familiales n'ont pas de statut juridique, ce qui complique leur accès à des financements et la défense de leurs intérêts. Il s'agira dans ce chapitre, après une clarification des différences fondamentales entre agriculture familiale paysanne et agrobusiness, de mettre en évidence les principaux ressorts de souveraineté alimentaire dans la production agropastorale, en particulier l'agroécologie, les semences paysannes et la valorisation de l'élevage.

1. DEUX MODÈLES ANTAGONISTES

La catégorie des agriculteurs familiaux comprend, selon la FAO, « des petits paysans et des exploitants de taille moyenne, des peuples autochtones, des communautés traditionnelles, des pêcheurs, des éleveurs nomades ainsi que des cueilleurs et des ramasseurs ». Comme son nom l'indique, elle repose essentiellement sur une organisation et une main d'œuvre familiales. Mais elle recouvre aujourd'hui des réalités très différentes et ne peut donc pas être placée sous une définition unique. Entre une exploitation familiale liée à l'industrie agroalimentaire par un contrat qui lui dicte les moyens (intrants) et les conditions de production (prix et quantités), et une ferme essentiellement tournée vers l'autoconsommation et les échanges de proximité, il y a un fossé. En Europe, par exemple, la plupart des exploitations fonctionnent sur une base familiale, mais elles sont de fait dominées par la logique de l'agrobusiness. D'ailleurs, l'agriculture emploie moins de 5% de la population active sur ce continent, contre plus de 50% en Afrique. Pour savoir de quoi l'on parle, il s'agit de revenir aux

fondements de l'agriculture familiale paysanne. Cette dernière se base sur des ressources qui ne sont traditionnellement pas considérées comme des marchandises. La terre, les semences, les techniques culturelles et même la force de travail constituent un patrimoine commun³. Cette autonomie dans l'accès aux facteurs de production et aux savoirs permet aux familles paysannes d'assurer le socle de leur alimentation sans être tributaires de transactions monétaires ni d'apports techniques extérieurs. La diversité des activités agro-sylvo-pastorales (cultures de céréales et de tubercules, agroforesterie, élevage, cueillette de fruits et de plantes sauvages, etc.) permet de répartir les risques et de tirer parti des cycles naturels. L'agriculture familiale paysanne ne fonctionne pas pour autant en circuit fermé. La vente des excédents doit permettre de nourrir la collectivité (le village, la région, le pays) et de garantir des revenus suffisants aux paysan-ne-s. Ces échanges marchands sont le plus souvent informels et s'inscrivent dans un tissu socio-économique

1. www.agriculturefamiliale.org

2. Source : FAO, 2014.

3. « Les agriculteurs familiaux luttent pour des systèmes alimentaires durables : synthèse des rapports des réseaux paysans régionaux africains sur les modèles de production, la consommation et les marchés », *EuropAfrique*, mai 2013.



local, voire sous-régional (marchés urbains et marchés hebdomadaires, vente de la récolte « bord champ », etc.). L'un des enjeux majeurs consiste toutefois à créer des mécanismes de régulation des prix et de l'offre pour pallier l'absence de cadres étatiques.

L'agriculture industrielle de marché considère quant à elle la production de denrées comme une juxtaposition de filières économiques; le paysan est un maillon dans une chaîne de valeur agroalimentaire où chacun des acteurs (fournisseurs d'intrants, producteurs, transformateurs, distributeurs) tente de capter une part substantielle de la plus-value. Cette agriculture est orientée vers la recherche d'« économies d'échelle » et de rendement à court terme; sa productivité repose sur un système de monoculture et le recours aux engrais chimiques, aux pesticides et à l'irrigation, qui ont pour effet d'épuiser les sols et les ressources en eau et de réduire la biodiversité.

Pour les paysan-ne-s, passer au modèle industriel implique des investissements et des coûts de production (intrants, machines, aménagements) élevés, qui ne peuvent être

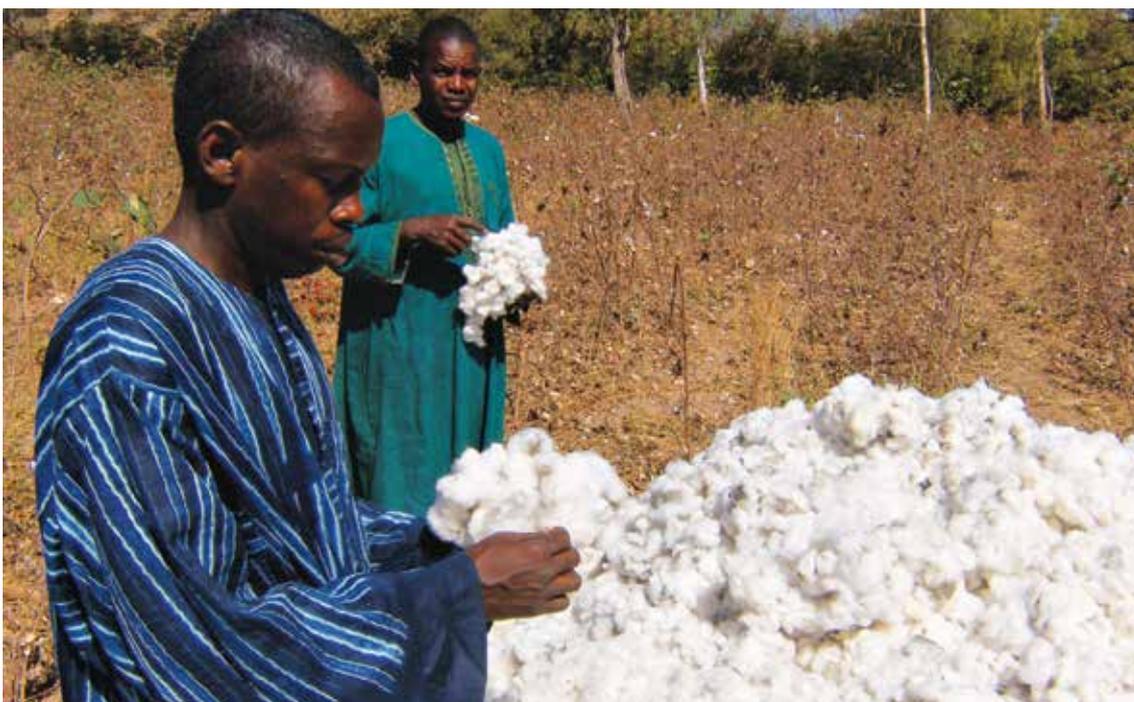
rentabilisés qu'au moyen d'un agrandissement des exploitations. Et encore ces efforts peuvent-ils être rapidement ruinés, car l'augmentation de l'offre provoque une baisse des prix payés au producteur. Les banques invoquent régulièrement ces risques économiques pour refuser tout crédit – au propre comme au figuré – au secteur agricole. Dans la foulée, les grandes exploitations mécanisées emploient de moins en moins de main d'œuvre afin de rester « compétitives ». On peut aisément imaginer les conséquences d'un tel phénomène dans des pays où 50 à 75% de la population vit encore de l'agriculture.

Les objectifs de développement durable adoptés par les Nations-Unies à l'horizon 2030 misent clairement sur la capacité productive de l'agriculture familiale, sur les méthodes agroécologiques et sur une relocalisation des marchés. L'ancien rapporteur des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, a cependant pointé le risque que ces principes soient réduits à néant par la politique de libéralisation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce⁴.

2. LE DÉCLIN DES CULTURES DE RENTE

Durant la colonisation, les Européens ont développé massivement les plantations (café, cacao, huile de palme et d'arachide, coton, hévéa) destinées à alimenter leurs marchés. Aux indépendances, les nouveaux Etats africains ont repris le contrôle de ces filières, convoitées pour leurs apports en devises. A partir des années 1980, le FMI et la Banque mondiale ont imposé à nombre de pays africains, en échange de l'accès aux crédits, des réformes économiques basées sur l'austérité budgétaire et la libéralisation des échanges. La plupart des Etats ont alors privatisé les filières de rente et cessé de protéger leurs marchés.

La mise en concurrence féroce des paysan-ne-s sur les marchés mondiaux a provoqué une baisse drastique des prix au producteur. Certaines filières se sont quasiment effondrées, à l'instar du coton au Sénégal ou du cacao au Cameroun. « Dans les années 1990 à 1994, la dévaluation du franc CFA (franc de la coopération financière d'Afrique centrale) et la politique de libéralisation de la filière du cacao ont provoqué un important exode rural au Cameroun », explique Stanislas Bineli, qui a fondé avec d'autres jeunes chômeurs issus de l'université une association baptisée d'abord SOS village, devenue Alternatives durables pour le développement. « Les villages se mouraient, le cacao



4. Fédération genevoise de coopération, *Eradiquer la faim dans le monde d'ici 2030? Les objectifs du développement durable*, consulté sur: <http://federeso.ch/>

avait enfermé les populations. Il fallait donc diversifier les cultures. »

La perte de vitesse des cultures de rente a remis l'accent sur l'importance des cultures vivrières, qui sont au cœur de la souveraineté alimentaire et constituent la base de l'agriculture paysanne. Les cultures de rente restent néanmoins très importantes dans certains pays. L'économie burundaise demeure largement dépendante de sa filière café. **Face à la diminution des prix des matières**

premières, les producteurs de café burundais se sont regroupés en coopérative pour se lancer dans des activités de transformation et augmenter ainsi leurs marges → voir fiche n° 17.

Un peu partout, les cultures de rente gardent une place dans les exploitations familiales; le cacao, le café, l'arachide ou encore l'huile de palme, fournissent des revenus complémentaires bienvenus.

3. L'ALTERNATIVE AGROÉCOLOGIQUE

Face aux dégâts environnementaux, sociaux et sanitaires de l'agriculture industrielle, l'agroécologie s'est imposée comme une alternative crédible. Ce mouvement, né dans les années 1970, a su redonner aux savoirs endogènes, souvent oubliés ou dénigrés, leurs lettres de noblesse en les enrichissant de nouvelles connaissances scientifiques. L'agroécologie part des ressources naturelles d'un terroir, des savoirs et expérimentations des êtres humains qui y vivent pour améliorer la production agricole. Basée sur la diversité (du patrimoine génétique, des espèces, des activités agropastorales) et non sur la standardisation et la monoculture, elle cherche à activer les effets bénéfiques issus des interactions entre les différentes formes de vie minérale, végétale, animale et humaine présentes sur un terroir.

L'approche agroécologique peut susciter des dynamiques particulièrement intéressantes et contribuer à « dépasser » l'opposition idéologique entre tradition et modernité: en effet, elle tente de conjuguer savoirs traditionnels paysans et recherches scientifiques, de même qu'apprentissages théoriques et expérimentations sur le terrain. En outre, « l'agroécologie ne se limite pas à la parcelle: c'est une démarche qui s'applique aussi aux territoires ruraux, en prônant des changements dans les modes de transformation (transformation alimentaire locale et paysanne) et distribution (circuits plus courts) ainsi que les modes de consommation. Elle s'intègre dans un véritable « mouvement social », avec ses dimensions identitaires (réappropriation d'anciennes techniques et modes de consommation) et politiques (défense des droits de la paysannerie, souveraineté alimentaire, etc.) ».⁵

Les initiatives issues du courant agroécologique intéressent



très peu la recherche et les pouvoirs publics car elles font le plus souvent partie d'une économie informelle qui n'est pas facilement quantifiable. **Ce sont souvent des fermes-écoles et des « champs-écoles » qui prennent le relais et disséminent les savoirs et les expérimentations agroécologiques** → voir fiches n° 9, 10 et 11.

Ces expériences montrent qu'il est possible de moderniser l'agriculture et de lutter contre l'exode rural sans pour autant adopter le modèle de l'agriculture industrielle. Des collaborations avec la recherche publique pourraient s'avérer fructueuses, par exemple pour l'étude des propriétés des plantes et la vulgarisation de savoirs endogènes.

5. Maldié, Christophe. *Agriculture paysanne, autonomie semencière et gestion paysanne de la biodiversité cultivée au Sénégal: une contribution de l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences*. BEDE, mars 2014

DES PRATIQUES ENRACINÉES DANS UN TERROIR

Sur le plan de la production, l'agroécologie cherche à activer des cercles naturels vertueux en combinant les ressources et les caractéristiques d'un terroir. Parmi les savoirs et les techniques agroécologiques, on peut citer:

- la connaissance des sols et du climat. Elle permet de choisir les plantes et les variétés les plus adaptées à un terroir;
- la fertilisation naturelle des sols par l'épandage de fumier issu du bétail, le compostage, l'enfouissement de fanes d'arachide ou de maïs comme alternative au labour, la plantation de légumineuses et d'arbres fertilisants associés à des plantes gourmandes en apports minéraux tels que le manioc, etc.;
- la lutte naturelle contre les maladies et les insectes. Des plantes (piments, neem, néré, etc.) permettent de protéger les cultures des insectes; la rotation et l'association de certaines cultures préviennent les attaques de parasites;
- la gestion de l'eau. La plantation d'arbres et de haies vives et la pratique du zaï (culture en pocquet) freinent l'érosion et / ou la salinisation des sols.



4. LES SEMENCES À LA BASE DES LUTTES PAYSANNES

Gardiennes de la biodiversité et d'une agriculture en symbiose avec la nature, les semences sont un axe fondamental des luttes paysannes. Ce d'autant plus qu'elles font l'objet de convoitises de la part de l'agro-industrie, qui cherche à s'accaparer le patrimoine semencier en brevetant le vivant et en imposant des semences qui ont un fort rendement à court terme mais exigent des adjonctions d'engrais et de pesticides chimiques. L'affaiblissement de la recherche publique consécutif aux vagues de privatisations des années 1990 a accentué ce phénomène. Traditionnellement, chaque « terroir paysan » possédait sa propre gamme de variétés. Les cultivateurs – souvent les femmes – récoltaient les semences dans leurs champs en sélectionnant les plus beaux épis, panicules ou gousses (sélection dite massale) et les conservaient jusqu'à la saison suivante. Chaque famille tentait d'assurer son approvisionnement en semences, et si elle venait à en manquer en cas de vente des réserves (besoin imprévu de trésorerie) ou de problèmes de conservation, les relations d'échange (don, achats) dans les réseaux familiaux ou de voisinage prenaient le relais.

Ces pratiques demeurent, mais la fragilisation des économies paysannes et une suite de sécheresses dans les années 1970 et 1980 ont engendré une diminution des capacités des cultivateurs à produire leurs propres semences, soit par perte de savoir-faire, soit par l'habitude prise de les acheter chaque année, consécutive au matraquage fait par les affiches publicitaires, les radios, les télévisions et autres supports de communication.

Les semences dites « améliorées », issues de la recherche publique ou privée, se sont dès lors répandues comme une traînée de poudre, avec le soutien de programmes étatiques et de bailleurs. Or, les généreux donateurs n'informent souvent pas les paysan-ne-s de la nature exacte de ces variétés et des enjeux à moyen terme de leur utilisation. On y trouve des variétés paysannes travaillées par la recherche pour en accentuer l'homogénéité ou certains caractères (par exemple la résistance à une maladie). D'autres sont des variétés hybrides (on les appelle aussi FI), fruits d'un croisement industriel entre deux lignées pures, qui ont pour caractéristique de n'être productives que pendant une campagne; l'année suivante, le paysan devra se réapprovisionner en nouvelle semence⁶.

Les programmes étatiques de distribution de semences hybrides, parfois soutenus par des bailleurs, s'avèrent donc des cadeaux empoisonnés. De plus, ces variétés nuisent aussi à la biodiversité locale, comme l'a montré le maïs hybride distribué par l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le développement international) à la demande du Gouvernement sénégalais en 2003: ces maïs dentés destinés à l'alimentation animale aux Etats-Unis ont, en pollinisant les maïs locaux, provoqué leur dégénérescence. Les semences améliorées suscitent de gros débats au sein du monde paysan. De nombreux acteurs soulignent



que leur rendement est bien supérieur à celui des variétés paysannes. En outre, certaines peuvent être reproduites à la ferme pendant plusieurs années sans perte de productivité. Des partenariats durables avec la recherche publique permettraient ainsi aux paysan-ne-s et aux chercheurs d'enrichir leurs connaissances mutuelles et de développer des variétés plus résistantes aux changements climatiques et aux maladies. **Le riz Nerica, issu d'un croisement entre des variétés asiatiques et africaines, a connu un essor impressionnant en Afrique, et notamment en Ouganda** → voir fiche n° 5

D'autres leaders paysans critiquent en revanche la dépendance instaurée par les variétés améliorées et leurs atteintes à la biodiversité. Testées en station de recherche, ces semences ne tiennent pas toujours leurs promesses une fois transposées au champ du paysan. Elles nécessitent souvent un apport d'engrais chimique pour présenter un réel avantage quantitatif. Des évaluations conduites en Afrique de l'Ouest ont montré, à conditions de cultures égales et avec des fertilisants naturels, que les variétés paysannes offrent un rendement égal aux variétés améliorées, voire même supérieur lors de mauvaises années⁷. C'est particulièrement évident pour le mil et le sorgho, deux céréales cultivées en Afrique depuis des millénaires.

Face à l'érosion des variétés locales, un mouvement de réhabilitation et de diffusion des semences paysannes a vu le jour en Afrique de l'Ouest. En 2011, suite à la Foire des semences ouest-africaines organisée par ASPSP à Djimini (Sénégal), est né le Comité ouest-africain des semences paysannes (COASP), qui promeut et diffuse les semences paysannes dans huit pays de la sous-région.

6. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/P39_40_Reperes.pdf

7. *Les variétés améliorées ne sont pas toujours les meilleures – La recherche à l'épreuve de l'évaluation paysanne en Afrique de l'Ouest*, BEDE, 2009

Hormis leur résistance à la sécheresse, aux maladies et aux parasites, les variétés locales sont adaptées aux conditions du milieu (sols, pluviométrie, etc.), peu exigeantes en intrants et savoureuses. Elles nécessitent toutefois un solide savoir-faire de sélection, conservation et multiplication des semences ainsi que des expérimentations constantes. La semence est en effet une matière vivante, et le paysan est un chercheur qui n'a jamais fini son travail. « Les semences paysannes se distinguent des variétés améliorées, hybrides et OGM en ce qu'elles ne sont pas figées, ni stables, ni homogènes, critères qui doivent être respectés pour qu'une variété soit inscrite au catalogue, explique Alihou Ndiaye, coordinateur de l'Association sénégalaise des producteurs de semences (ASPSP). Le protocole de multiplication des semences paysannes est beaucoup plus contraignant que le protocole moderne! » Dans ce contexte, l'échange de savoirs et de semences est primordial pour régénérer les variétés locales. Il est recommandé de « faire voir du pays » aux semences afin de « stimuler leur variabilité ».

Les femmes, qui détiennent la plus grande partie du savoir-faire en matière de semences, ont un rôle de premier plan à jouer dans cette dynamique. **En Casamance (Sénégal), région où la riziculture est une tradition ancienne, ASPSP a contribué à revaloriser les semences paysannes de riz en s'appuyant sur une union de femmes présente dans vingt villages** → voir fiche n° 5.

Dans le Bassin du Fleuve Sénégal, le GRDR (Groupe français de recherche et de réalisations pour le développement rural) a lancé avec plusieurs organisations paysannes un programme de recensement et de diffusion de semences locales de sorgho, de niébé et de patate douce. Il s'agit notamment d'identifier les variétés les plus à même de résister au changement climatique. Cette initiative vise aussi à construire une campagne de plaidoyer pour que les autorités reconnaissent l'importance du patrimoine semencier paysan.

5. L'IMPORTANCE SOUS-ESTIMÉE DE L'ÉLEVAGE

L'élevage a une importance économique et culturelle considérable, en particulier dans la zone du Sahel, où les espaces sont vastes et les conditions climatiques souvent difficiles pour l'agriculture. On estime qu'il contribue pour plus d'un tiers à la création de richesses agricoles dans des pays tels que la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le bétail est le premier bien d'exportation de la région du Sahel vers les Etats côtiers voisins.

L'élevage de moutons, de chèvres et de vaches fournit également les familles paysannes en lait, au moins pendant l'hivernage. En revanche, la consommation de leur chair est généralement réservée à de grandes occasions (fêtes, cérémonies, etc.). Les troupeaux constituent en outre

DES ORGANISATIONS PAYSANNES FONT LA «GRÈVE» DES SEMENCES

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation (TIRPAA) régit l'accès aux semences dans les 136 pays signataires. Il reconnaît le droit des paysan-ne-s d'utiliser, d'échanger et de vendre leurs semences de ferme, ainsi que de participer aux décisions prises par les gouvernements sur la politique semencière. Ces droits ont pu être inscrits dans le traité grâce à une forte mobilisation de la société civile, mais ils ne sont souvent pas appliqués. Les paysan-ne-s se plaignent que l'accès aux graines conservées dans les banques de gènes, qui proviennent de leurs propres semences, leur est souvent refusé parce qu'ils ne sont pas des chercheurs. Les législations de nombreux Etats vont en outre à l'encontre du traité, en réservant l'échange et la vente de semences aux seules variétés certifiées, ce qui exclut les semences paysannes.

Les paysan-ne-s n'ont en outre jamais vu la couleur de la part des bénéfices réalisés par les sélectionneurs privés qui devait leur revenir. «Les paysans ont donné les semences à l'industrie, l'industrie n'a rien payé et le peu d'argent donné par quelques gouvernements n'a pas été versé à des organisations paysannes, mais a servi à consolider les programmes des centres de recherche internationaux utiles à l'industrie», ont écrit en juillet 2015 une quinzaine d'organisations paysannes, annonçant qu'elles refusaient désormais «toute collaboration avec la recherche et les banques de gènes qui se mettent au service des multinationales semencières». Cet appel a été signé depuis lors par 72 organisations paysannes du monde entier⁸.

De réels partenariats participatifs avec la recherche publique pourraient créer des synergies intéressantes, surtout dans le cas de plantes de culture récente. A Bamako, au Mali, l'Institut international de recherche sur les cultures pour les tropiques semi-arides (IRICSTAT) multiplie les espaces de rencontre avec les paysan-ne-s et les inclut dans la définition de ses projets⁹. De nombreuses coopératives, au Cameroun comme au Mali, obtiennent des semences améliorées pour les multiplier et les distribuer à leurs membres. Il s'agit cependant de veiller à ce que ces semences restent accessibles aux paysan-ne-s et que ces coopératives ne deviennent

souvent l'épargne de la famille et sont parfois considérés comme un signe de prestige social.

Au Nord des pays sahéliens, les bergers se déplacent au fur et à mesure des saisons avec leurs troupeaux pour gagner des pâturages encore bien pourvus en herbe. L'élevage transhumant, pratiqué par des peuples de pasteurs tels les Peuls, a l'avantage de permettre une adaptation rapide aux conditions climatiques et d'avoir de très faibles coûts de production.

8. www.semencespaysannes.org

9. *Les variétés améliorées ne sont pas toujours les meilleures – La recherche à l'épreuve de l'évaluation paysanne en Afrique de l'Ouest*, BEDE, 2009



Dans le Sud des pays sahéliens, davantage orienté vers l'agriculture, la plupart des paysan-ne-s possèdent aussi des animaux. L'élevage – plus intensif – tend d'ailleurs à se développer dans ces zones, notamment pour l'embouche bovine, à savoir l'engraissement des bœufs pour la viande. La réciproque est aussi valable: de plus en plus de pasteurs du Nord sahélien pratiquent l'agriculture. Les deux activités sont en effet complémentaires: les déjections des animaux fournissent un engrais naturel, et les restes de cultures du fourrage pour le bétail.

Malgré son poids économique important, l'élevage est un parent pauvre des investissements publics: la part du budget agricole destinée à ce secteur d'activité avoisine seulement les 10% au Sahel. L'aide internationale, qui fournit la plus grosse part de ces budgets, ne cible que rarement l'élevage et lorsqu'elle le fait, elle privilégie l'implantation de fermes modernes. Par ailleurs, les peuples de pasteurs transhumants sont encore largement stigmatisés par les politiques, qui les rendent souvent responsables des nombreux conflits fonciers avec les cultivateurs. Leurs droits sur la terre restent largement méconnus et le phénomène de l'accaparement des terres ne fait que précariser leur position.

Dans plusieurs pays, les pasteurs traditionnels sont menacés par un nouveau type d'éleveurs, notamment des hommes d'affaires et des hauts cadres de l'administration, qui arrivent avec de gros moyens financiers et, bénéficiant de passe-droit sur le plan foncier, installent des ranchs et de grandes exploitations sur les meilleures terres.

L'élevage de volailles connaît un développement fulgurant dans certains pays, comme le Cameroun. Si cet essor a permis de contrer les importations dévastatrices de poulets européens ou brésiliens, il pose néanmoins de nombreux problèmes → voir fiche n° 7



UNE ORGANISATION DÉFEND L'ÉLEVAGE FAMILIAL AU SAHEL

L'Association pour la promotion de l'élevage en Savane et au Sahel (APESS) regroupe environ 15 000 éleveurs d'Afrique de l'Ouest et centrale. Soutenue par la coopération suisse, SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg, APESS défend l'élevage traditionnel pratiqué dans le cadre de l'agriculture familiale, tout en prônant sa «rénovation», et plaide pour une meilleure intégration des éleveurs dans les prises de décisions politiques. Concrètement, elle contribue au développement de cultures fourragères dans les familles d'éleveurs et à la création de réseaux de mini-laiteries. Le fourrage est un enjeu crucial pour garantir un approvisionnement en lait durant toute l'année: en saison sèche, les pâturages ne suffisent plus à assurer la production des vaches laitières. Or, le lait peut être un élément clé de la souveraineté alimentaire. Sur la base de son expérience au Cameroun, APESS note que les familles parviennent à doubler voire tripler leurs revenus lorsqu'elles associent agriculture, embouche bovine et production laitière.

APESS donne en outre des formations en milieu rural pour prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Elle propose des programmes d'alphabétisation et de formation de base et conduit des actions de sensibilisation au rôle des femmes et des jeunes au sein des familles.

6. UN SOUTIEN FOCALISÉ SUR DES FILIÈRES

Les enquêtes de terrain menées avec le soutien de la Fédération genevoise de coopération en Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et région des grands lacs, montrent que les principaux bailleurs de fonds tels que l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole ciblent leur soutien sur quelques filières économiques jugées rentables au détriment des cultures les plus nourricières et de visions globales telles que celle de l'agroécologie¹⁰. L'agriculture familiale intégrée et l'élevage sont souvent négligés.

Un effet de mode se fait jour dans le monde de la coopération: les projets ont tendance à se focaliser sur la même thématique, la même région ou les mêmes groupes-cible au même moment, sans vision d'ensemble à plus long terme. Certaines zones semblent en outre boudées par les agences de coopération et les ONG, probablement à cause de conditions difficiles qui compromettent l'obtention rapide de résultats tangibles. Les interventions des bailleurs sont fréquemment contradictoires, et certaines vont clairement à l'encontre de la souveraineté alimentaire. L'impact des dons humanitaires

10. Voir notamment: Adisco, *Capitalisation des expériences de souveraineté alimentaire au Burundi et dans la région des Grands-Lacs*, février 2013.

de nourriture sur la production locale est rarement pris en compte. Nombre de projets d'appui à la production introduisent des techniques, des équipements et des intrants qui, loin de favoriser l'autonomie des paysan-ne-s, les rendent dépendants d'apports extérieurs ou d'emprunts financiers. Il en résulte une concurrence entre les organisations paysannes pour gagner les faveurs des ONG et des bailleurs, course qui génère des projets alibi ou peu durables. L'analyse du contexte en amont de la formulation d'un projet est essentielle: le diagnostic de l'ensemble des acteurs et de leurs influences permettra d'éviter de tels écueils.

L'idée que le seul modèle capable de nourrir l'Afrique est celui de l'agriculture intensive, basée sur l'apport d'engrais chimiques et orientée vers les marchés formels, demeure une arrière-pensée de nombreux programmes de coopération qui charrie derrière elle l'héritage de la colonisation. Lors de l'atelier au Burundi, certains participants de la société civile ont estimé que les stratégies d'appui au monde rural privilégient « l'argent et la technique au dépens de l'organisationnel et du renforcement des capacités des acteurs locaux, seuls susceptibles d'impulser des changements durables¹¹ ».

DES PAYSAN-NE-S CAMEROUNAIS SOUS CONTRAT AVEC L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

L'un des programmes phares de l'Etat camerounais, le PIDMA (Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles), soutenu par la Banque Mondiale, vise à organiser la production de maïs, de sorgho et de manioc destinée à l'industrie agroalimentaire. Le sorgho est vendu à Guinness pour la fabrication de bière. L'industrie agroalimentaire maîtrise quasiment l'ensemble de la filière, fournissant les semences, les engrais et les pesticides et achetant la production selon des contrats signés avec les organisations paysannes. La Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit, partenaire du programme, le présente en ces termes: «Le PIDMA apporte une innovation en transformant le milieu agricole à faible débouché

et peu attrayant pour les banques en un secteur à fort potentiel économique. (...) L'objectif à long terme étant de restructurer le monde agricole: faciliter le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, et développer un partenariat gagnant-gagnant entre les producteurs, les agro-industries et les banques»¹².

«Ce programme améliorera sans doute la production, mais il n'aura aucun effet d'entraînement sur l'économie locale, dénonce Christine Andela, présidente du COSADER (Collectif d'ONG pour la sécurité alimentaire et de développement rural). Il crée une situation que l'on n'avait pas encore connue: les Organisations paysannes sont prises en étau entre les institutions financières, qui leur prêtent de l'argent pour leurs investissements, et l'agrobusiness. On est en train d'enlever son âme à l'agriculture!»

7. DES STRATÉGIES ADAPTÉES AUX CONTEXTES LOCAUX

Les petits paysans font face à des contraintes qui varient sensiblement en fonction des pays et des écosystèmes. Au Burundi et au Rwanda, la topographie tourmentée et l'exiguïté des parcelles comptent parmi les principaux obstacles à l'agriculture. **Dans le diocèse de Byumba, au Rwanda, la culture en terrasses, combinée au petit élevage comme source d'engrais naturel, contribue à relever ces défis**

➔ voir fiche n° 6 .

Au Sahel, les principales difficultés résident dans la rareté de l'eau et l'irrégularité de la pluviométrie. Il en découle que les familles paysannes peinent souvent à couvrir leurs besoins alimentaires pendant toute l'année.

L'agriculture familiale déploie donc des stratégies pour diversifier ses sources de revenus et encourager les initiatives des femmes et des jeunes¹³. Le maraîchage, l'arboriculture, la production de lait ou encore l'embouche bovine complètent les cultures de céréales et apportent de nouvelles rentrées d'argent. Par ailleurs, **cette diversification s'avère profitable sur le plan nutritionnel, car elle permet aux familles de profiter d'une alimentation plus équilibrée**

➔ voir fiche n° 12 .

Les femmes jouent un rôle considérable pour sécuriser les revenus des familles, en développant la transformation et la commercialisation des produits agricoles (huile d'arachide, bois de chauffe, etc.) et en menant des activités externes à l'agriculture (petit commerce, artisanat) ➔ voir fiche n° 13 .

En Afrique de l'Ouest, des financements de la Fédération genevoise de coopération ont permis de créer de petites retenues d'eau et des barrages afin de mieux valoriser les eaux de pluie. **Une association de producteurs maraîchers a notamment pu implanter deux micro-barrages sur la rivière Kolimbiné près de Kayes, au Mali** ➔ voir fiche n° 8 .

Toujours au Mali, à Bandiagara, six barrages ont été construits afin de favoriser la culture de l'échalote. Ce projet, soutenu par Caritas Genève (actuellement par SeCoDev), incluait la reproduction et la multiplication de semences. La construction des barrages a été précédée de plusieurs phases: identification des besoins avec les populations concernées, coordination avec les autorités locales, organisation des villageois en groupements et formation des responsables. La réussite de ce type de projets exige en effet de ne pas se limiter à des questions de faisabilité technique, mais de s'appuyer sur les formes d'organisation et les acteurs locaux existants.

Le partage d'expériences et de savoirs à l'occasion de foires paysannes, de voyages d'échanges ou dans le cadre de champs-écoles, joue un rôle déterminant dans l'émergence de telles dynamiques. Ces espaces s'avèrent souvent plus fertiles que les formations « classiques », car ils sont plus proches des réalités du terrain et des formes d'échanges et d'apprentissage pratiqués par les paysan-ne-s. L'intervention des projets de coopération dans la formation est d'ailleurs parfois jugée néfaste, dans la mesure où les bailleurs imposent leur calendrier et leur manière de concevoir la formation, privilégiant les cours en salle¹⁴.

11. Rapport de l'atelier sur la souveraineté alimentaire en Afrique, tenu à Ngozi, du 27 au 30 octobre 2014.

12 http://www.bicec.com/actualite_pidma.php

13. «Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent», *Dynamiques paysannes*, mars 2014

14. Rapport d'étape de l'atelier de capitalisation Afrique de l'Ouest sur la prise en compte de la souveraineté alimentaire dans les projets de coopération, mars 2014-février 2015